

qu'il n'y a d'autre moyen de les retenir qu'en leur accordant le changement qu'ils demandent et le fond nécessaire pour deserter deux arpents en quarri et y faire une enceinte de pieux avec un nouveau fort et une église.

Cette dépense lui a paru si indispensable pour le bien de la Colonie dont les Sauvages de cette mission feraient la principale défense, si l'on avait la guerre contre les Anglais ou contre les Iroquois, qu'il a déjà fait donner 450^f à compte de cette dépense, ce qu'il continuera à faire jusqu'à la somme de 1000^f en attendant des ordres étant absolument nécessaire de commencer à y travailler pour déterminer les sauvages de cette mission à ne pas aller s'établir chez les cinq nations Iroquoises qui se rendent de plus en plus formidables par leur grand nombre et qui cherchent des occasions de rupture, il dit que le fort des Nepissériens a coûté plus de 4000^f y compris la maison du Missionnaire.

*suivre
l'avis
de Mr. De
Vaudreuil
et faire
donner les
2000^f; en
donner une
note à Mr.
Argond.*

Mr le M^s. de Vaudreuil estime ce changement indispensable; il serait nécessaire d'ordonner à compte de cette dépense un fond de 2000^f cette année, et quand il sera sur les lieux, il fera ce qu'il pourra pour que cette somme puisse suffire en engageant les sauvages de contribuer par leurs travaux à la construction de ce fort.

Fait et arrêté par le conseil de marine, tenu au Louvre le 1^{er} Avril 1716.

Signé L. A. DE BOURBON
le Maréchal d'Estrées.

Par le Conseil

Signé LA CHAPELLE.